

chauffage	Mougraud		13.226.53	13.226.53
		45.025.89	25.035.38	44.935.31
Montant total des travaux engagés :				144.996.58

Pour certaines entreprises le montant des travaux supplémentaires dépasse le 1/10^e du marché et il est nécessaire d'établir un avenant.

Lot n° 1.	Maçonnerie	Avenant n° 2	Caviez	5.366.20
Lot n° 2.	Charpente	Menuiserie	Ricoux	7.755.72
Lot n° 3.	Serrurerie	Perrot	Videau	2.984.20
Lot n° 4.	Plâtrerie	Feist		4.491.60
Lot n° 5.	Plomberie Sanitaire	Bannou		3.724.32
Lot n° 6.	Electricité	Barrière		2.069.00
Lot n° 7.	Peinture	Latrerie	Paulin	2.804.26

app. l. 62

Pour le chauffage un marché de gré à gré est passé avec l'entreprise Mougraud. Travaux pour un montant de 13.226.53.

Le Conseil Municipal

Vu la délibération du 2 septembre 1962. décidant la finction de l'aménagement du 2^{ème} étage des bâtiments annexes et la réalisation d'une installation de chauffage central dans l'immeuble.

Considérant que certains travaux supplémentaires nécessitent la signature d'un avenant au marché initial.

Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 29 novembre 1962.

Vu l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 7 décembre 1962.

Décide

d'autoriser M. le Maire à signer les avenants à marché ci dessous énumérés :

Lot n° 1.	Maçonnerie	entreprise Caviez	avenant n° 2	5.366.20
Lot n° 2.	Charpente	Menuiserie	Ricoux	7.755.72
Lot n° 3.	Serrurerie	Perrot et	Videau	2.984.20
Lot n° 4.	Plâtrerie	Feist		4.491.60
Lot n° 5.	Plomberie Sanitaire	Bannou		3.724.32
Lot n° 6.	Electricité	Barrière		2.069.00

app. l. 62